

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	25

Date de la convocation

03 Décembre 2020

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

Séance du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt et le jeudi dix décembre à dix-huit heures vingt cinq le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; adjoints au maire.

Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Jean-Louis SAINCILY ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Didier MARICEL ; M. Yvon COMBES ; M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Sonia MERCADIER ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Anny GENIPA ; M. Pierre ALBINA ;
Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Franceline YEPONDE par M. Lucien BEAUZOR
Mme Patricia VINGADASSALON par Mme Clara RIGAH
Mme Sylvie DAGONIA par M. Jocelyn SAPOTILLE
M. Arthur MARICEL par Mme Gladys BURAT

Absents : Mme Jacqueline BELFORT ; M. José TORIBIO ; Mme MAGALATCHOUMY Sarah ; M. Florent TREIL ; Mme Nicole RABOLION ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

DELIBERATION N°2020/12/69

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2020/07/42 DESIGNATION
DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Par délibération n°2020/07/42 en date du 30 juillet 2020, le conseil municipal a créé 9 commissions municipales. La composition des commissions ayant été modifiée il convient d'approuver la composition suivante :

**1- Commission Urbanisme-Aménagement du territoire- Politique de l'habitat et
développement durable**

- Manuella PETRO-METONY
- Sonia MERCADIER

- Yvon COMBES
- Lucien BEAUZOR
- Francelise YEPONDE
- José TORIBIO
- Ephrem GLORIEUX
- Clara RIGAH

2- Commission Sport Culture

- Christiane TREIL-ALBON
- Prévane FRANCILLONNE
- Sylvie DAGONIA
- Patricia DIVIALLE
- Christian CITADELLE
- José TORIBIO
- Rodrigue MOULIN

3- Commission Solidarités-Inclusion Sociale- Enfance Jeunesse et Famille

- Bruno FELICIANNE
- Didier MARICEL
- Sylvie DAGONIA
- Christian CITADELLE
- Karine GATIBELZA
- Nicole RABOLION
- Gladys BURAT

4- Commission Finances- Administration Générale et dialogue social

- Jean-Louis SAINCILY
- Francelise YEPONDE
- Ephrem GLORIEUX
- Lucien BEAUZOR
- Clara RIGAH
- Florent TREIL
- Bruno FELICIANNE

5- Commission Affaires Scolaires et périscolaires

- Ephrem GLORIEUX
- Gladys BURAT
- Prévane FRANCILLONE
- Christiane TREIL-ALBON
- Christian CITADELLE
- Sarah MAGALATCHOUMY
- Bruno FELICIANNE

6- Commission promotion des nouvelles technologies – Utilisation des nouveaux médias et communication

- Lucien BEAUZOR
- Karine GATIBELZA
- Jean-Louis SAINSILY
- Ephrem GLORIEUX
- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Florent TREIL

7- Commission Développement économique et attractivité du territoire

- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Richard PROMENEUR
- Anny GENIPA
- Sarah MAGALATCHOUMY

8- Commission Participation des citoyens à la vie locale-Animation de quartiers-Vie associative

- Rodrigue MOULIN
- Prévane FRANCILLONE
- Patricia DIVIALLE
- Anny GENIPA
- Francelise YEPONDE
- José TORIBIO

9- Commission services techniques

- Clara RIGAH
- Arthur MARICEL
- Jacqueline BELFORT
- Cindy ARNASSALON
- Sonia MERCADIER
- Pierre ALBINA
- Francelise YEPONDE
- Florent TREIL

Lors la première réunion de chacune de ces commissions, un vice-président sera désigné, et sera compétent pour convoquer et présider les séances de ces dernières en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Il est demandé au conseil municipal d'annuler la délibération n°2020/07/42 en date du 30 juillet 2020 Et d'approuver la nouvelle composition des commissions municipales.

Le conseil Municipal,

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le renouvellement général du conseil municipal ;

Considérant la nécessité de constituer les commissions municipales thématiques pour la durée de la mandature ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'annuler la délibération n°2020/07/42 en date du 30 juillet 2020

ARTICLE 2- De créer les 9 commissions suivantes composées comme suit :

1 Commission Urbanisme-Aménagement du territoire- Politique de l'habitat et développement durable

- Manuella PETRO-METONY
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Lucien BEAUZOR
- Francelise YEPONDE
- José TORIBIO
- Ephrem GLORIEUX
- Clara RIGAH

2 Commission Sport Culture

- Christiane TREIL-ALBON
- Prévane FRANCILLONNE
- Sylvie DAGONIA
- Patricia DIVIALLE
- Christian CITADELLE
- José TORIBIO
- Rodrigue MOULIN

3- Commission Solidarités-Inclusion Sociale- Enfance Jeunesse et Famille

- Bruno FELICIANNE
- Didier MARICEL
- Sylvie DAGONIA
- Christian CITADELLE
- Karine GATIBELZA
- Nicole RABOLION
- Gladys BURAT

4 Commission Finances- Administration Générale et dialogue social

- Jean-Louis SAINSILY
- Francelise YEPONDE
- Ephrem GLORIEUX
- Lucien BEAUZOR
- Clara RIGAH
- Florent TREIL
- Bruno FELICIANNE

5 Commission Affaires Scolaires et périscolaires

- Ephrem GLORIEUX
- Gladys BURAT
- Prévane FRANCILLONE
- Christiane TREIL-ALBON
- Christian CITADELLE
- Sarah MAGALATCHOUMY
- Bruno FELICIANNE

6 Commission promotion des nouvelles technologies – Utilisation des nouveaux médias et communication

- Lucien BEAUZOR
- Karine GATIBELZA
- Jean-Louis SAINSILY
- Ephrem GLORIEUX
- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Florent TREIL

7 Commission Développement économique et attractivité du territoire

- Liliane MAXIMIN-BAJAZET
- Sonia MERCADIER
- Yvon COMBES
- Richard PROMENEUR
- Anny GENIPA
- Sarah MAGALATCHOUMY

8 Commission Participation des citoyens à la vie locale-Animation de quartiers-Vie associative

- Rodrigue MOULIN
- Prévane FRANCILLONE
- Patricia DIVIALLE
- Anny GENIPA
- Francelise YEPONDE
- José TORIBIO

9 Commission services techniques

- Clara RIGAH
- Arthur MARICEL
- Jacqueline BELFORT
- Cindy ARNASSALON
- Sonia MERCADIER
- Pierre ALBINA
- Francelise YEPONDE
- Florent TREIL

ARTICLE 3 : D'approuver le règlement intérieur des commissions municipales ci annexé

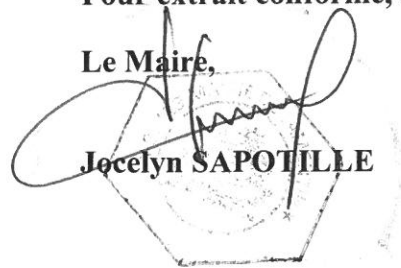
ARTICLE 4 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,


Jocelyn SAPOTILLE